

# L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE  
DE  
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME IV

QUÉBEC, NOVEMBRE 1922

No 3

## Justice craintive

**L**ES journaux rapportaient, récemment, qu'un jury composé d'hommes et de femmes, en parties égales, venait d'acquitter un homme qui avait tué froidement un de ses semblables.

*C'était un crime passionnel. La victime avait deshonoré le foyer du meurtrier.*

*Cependant, dit la dépêche, la défense n'avait pas prouvé le cas de légitime défense, encore moins l'aveuglement de la passion chez l'auteur du crime. Le jury aurait tout simplement acquitté l'accusé parce que la victime, au dire de certains témoins, aurait déclaré que " toutes les femmes étaient mauvaises " (all women were bums).*

*Les dames du jury n'ont pas pu supporter une telle insulte et elles ont acquitté celui qui avait tué l'auteur de ces paroles.*

*Sans doute, elles n'auraient pas condamné cet homme à mort, pour avoir prononcé une telle accusation, évidemment injuste. Mais, comme il était mort, elles n'ont pas eu le courage de condamner celui qui l'avait tué.*

\* \* \*

*Si l'on ajoute à ce fait la faiblesse évidente des tribunaux et des lois envers les criminels de toutes les catégories, on se demande vers quel abîme nous marchons.*

*D'abord, depuis quelques années, dans de nombreux pays, on a fait des campagnes souvent victorieuses pour l'abolition de la peine capitale.*

*Dans de nombreux Etats, les meurtriers s'en tirent toujours avec quelques années de prison.*

*Puis, afin qu'ils ne trouvent pas la vie trop dure, en prison, on fait des pénitenciers de véritables palais où les condamnés vivent mieux qu'ils n'ont jamais vécu. Si bien que pour un grand nombre, la prison est bien plus une récompense qu'une punition.*

*Loin de nous la pensée de regretter les temps où l'on soumettait les accusés à la torture pour leur arracher des aveux ; mais, il semble qu'entre la cruauté et la stupide sensiblerie qui se manifeste de nos jours, il y a place pour la justice avec des sanctions proportionnées à la gravité des offenses.*

\* \* \*

*On a peur de la justice, aujourd'hui.*

*Il ne faut pas comprendre cette phrase dans le sens d'une crainte salutaire des institutions chargées de venger les violations de la loi ; on a peur d'être juste avec les criminels.*

*L'ordre logique voudrait que les délinquents craignent les tribunaux ; l'anarchie des idées et des sentiments veut que ce soient les tribunaux qui craignent de se montrer trop sévères à l'égard de messieurs les criminels.*

*Le sens de la justice semble oblitéré dans la société. On condamnera à des peines sévères des gens qui ont violé certaines prescriptions humaines qui n'affectent en rien les lois morales et l'on renverra libres des gens qui ont transgressé les lois de Dieu les plus sévères.*

*On mettra en prison, pour des années, un pauvre diable mal payé ou sans travail qui, pour nourrir sa famille, aura dérobé quelques vivres et l'on s'inclinera avec respect devant celui qui aura pressuré les travailleurs, exploité les pauvres et dérobé des millions.*

*Bien plus, le sens moral est tellement corrompu que l'on fait la chasse aux auteurs de crimes*